

# Communiqué

## Futur réseau de chauffage à distance (CAD) Lausanne-Pully

### Déploiement anticipé du CAD à Pully grâce à la synergie avec la rénovation des chaudières du collège Arnold Reymond

Dans le cadre de leur partenariat pour le développement du chauffage à distance (CAD), les communes de Lausanne et Pully souhaitent installer une centrale de production de chaleur dans le collège Arnold Reymond à Pully. Cette installation permettra de renouveler la chaufferie existante du collège et de raccorder les premiers bâtiments pullériens 5 à 7 ans plus tôt que prévu initialement, donnant un coup d'accélérateur à l'extension du réseau de chauffage à distance sur la commune de Pully et à la décarbonation du chauffage des bâtiments.

En tant que communes voisines, Pully et Lausanne collaborent étroitement et avec succès depuis de nombreuses années dans la gestion de l'eau, des déchets, du gaz et de l'électricité. En mars 2024, elles ont étendu cette collaboration au chauffage à distance.

#### Développement du CAD à Pully

La convention entre les deux communes prévoit que Lausanne étende son réseau de chauffage à distance à Pully. Le tracé intentionnel passera par le carrefour de la Perraudettaz, l'avenue Etienne Guillemain, l'avenue de Lavaux et le chemin de la Damataire, pour arriver près de la piscine de Pully-Plage, où devrait être réalisée une centrale de production de chaleur alimentée par l'eau du lac. Cette centrale améliorera le mix énergétique du CAD lausannois avec 50 GWh/an de chaleur renouvelable, de quoi couvrir les besoins en chaleur des 180 à 200 bâtiments prévus d'être raccordés sur la commune de Pully.

#### Développement du CAD à Lausanne

Les Services industriels de Lausanne (SiL) prolongeront le réseau lausannois en direction de l'est depuis Georgette par l'avenue de Rumine, pour atteindre la commune de Pully d'ici 2032-2034. Les travaux seront coordonnés avec la réalisation du tronçon lausannois du projet partiel 8 (PP8) du réseau des bus à haut niveau de service (BHNS), qui concerne les avenues de Rumine et du Léman. Sous réserve du bon déroulement des procédures légales, ce chantier débiterait dès fin 2027.

#### Travaux au collège Arnold Reymond

Pour permettre de déployer plus rapidement le réseau, les deux communes ont convenu de profiter de la rénovation prochaine du collège Arnold Reymond à Pully et de sa chaufferie au mazout, en fin de vie, pour dimensionner la nouvelle chaudière du bâtiment scolaire afin de démarrer le déploiement du réseau de chauffage à distance. L'installation permettra de chauffer non seulement le collège, ses salles de gymnastique et le théâtre de l'Octogone, mais également les bâtiments situés à proximité du site dès 2028, soit avec 5 à 7 ans d'avance sur le planning initial. Elle servira également de chaufferie de secours lorsque les deux réseaux seront connectés.

Le collège est actuellement chauffé par deux chaudières à mazout. La nouvelle installation sera composée de trois chaudières à gaz (financées par la Ville de Pully) et d'une pompe à chaleur (financée par les SiL) qui améliorera le mix énergétique et l'efficacité globale du système de production. Cette pompe à chaleur permettra de couvrir 30 à 50% de la production annuelle. En été, elle couvrira entièrement la demande, grâce à des aérocondenseurs qui capteront la chaleur de l'air ambiant. En hiver, elle récupérera la chaleur des gaz de fumée de la chaudière à gaz.

#### Investissements

Pour réaliser ce projet, les SiL prévoient d'investir 14 millions de francs pour la conduite principale sur la commune de Lausanne jusqu'à la limite communale et 23 millions sur la commune de Pully jusqu'à la centrale de production de chaleur à Pully-Plage. La Ville de Pully cofinancera quant à elle les nouvelles installations de production de chaleur du CAD sur Pully.

«Les objectifs climatiques de l'agglomération lausannoise passeront obligatoirement par des partenariats forts. Cette première étape, qui permet d'accélérer le déploiement du chauffage à distance et l'offre d'une chaleur renouvelable en Ville de Pully, est une preuve de ces collaborations efficaces et intelligentes. », souligne Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne.

«La Ville de Pully souhaite contribuer à la réalisation rapide de cette installation de production de chaleur, qui bénéficiera à une large population de Pully, en mettant à disposition les surfaces nécessaires aux installations sur le site du collège, mais également en prenant à sa charge une partie de l'investissement correspondant aux nouvelles chaudières », explique Marc Zolliker, conseiller municipal en charge de la Direction des travaux et des Services industriels de Pully.

Les Municipalités de Lausanne et de Pully

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Marc Zolliker, Conseiller municipal en charge de la Direction des travaux et des Services industriels de Pully, 021 721 32 00**

**Préavis no 2026/18 disponible sur [www.lausanne.ch/sil](http://www.lausanne.ch/sil) et sur [www.pully.ch](http://www.pully.ch)**

Lausanne, le 30 avril 2026

### **Le chauffage, un instrument crucial vers le zéro carbone**

Le chauffage est un enjeu central de la transition énergétique et du Plan climat lausannois en particulier, car il représente près de 60% des émissions directes totales à Lausanne. Avec son réseau de chauffage à distance, construit dès 1934, la Ville de Lausanne peut contribuer de manière décisive à la décarbonation des bâtiments. D'ici 2035, l'alimentation du CAD sera 100% renouvelable et couvrira environ 50% des besoins lausannois. A l'horizon 2050, il devra couvrir plus de 75% des besoins en chaleur.

Le chauffage à distance est un projet phare du Programme de législature de la Ville de Pully. Sa réalisation permettra à l'horizon 2040 de couvrir un quart des besoins en chaleur du territoire pulliëran par une source renouvelable, l'eau du lac.